

JOURNAL MUNICIPAL

N° 75 OCTOBRE 2023

de Saint-Rémy-de-Provence

DOSSIER P. 10-13 :

LE PATRIMOINE EN HÉRITAGE

La commune vue depuis un planeur
le 20 septembre 2023

JEUNESSE | P.4

Une Semaine du goût
d'exception

SOCIAL | P.6

Une nouvelle identité
visuelle pour le CCAS

BUDGET PARTICIPATIF | P.17

Jusqu'au 3 décembre,
déposez votre projet !



Arrivée de l'abrivado longue
pendant les fêtes de Saint-Rémy

SOMMAIRE

Une Semaine du goût d'exception P. 4

Une nouvelle identité visuelle pour le CCAS. P. 6

Le lac de Barreau débarrassé de la jussie P. 7

Habitez-vous à la bonne adresse ? P. 8

Cèdres : le projet de logements
définitivement validé P. 9

Dossier : Le patrimoine en héritage P. 10

Thomas VDB
et spectacles en folie à l'Alpilium. P. 14

L'aéroclub des Alpilles P. 15

Expressions libres P. 16

Budget participatif nouvelle édition P. 17

En tête d'affiche :
Lucas Potereau, un Saint-Rémois au RCT P. 18

État civil P. 19

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence

Direction de la publication : Hervé Chérubini

Rédaction : Émeline Beaugeois, Sébastien Hostaléry,
Audrey Morant, Alexandra Roche-Tramier

Iconographie : A. Morant, S. Hostaléry, Plimsoll Production,
13 Habitat, Bernard Lecoïnte, E. Beaugeois, Gaby Merz,
Fanchon Bilbille, Charlène Yves, Famille Potereau,
A. Roche-Tramier, CCAS, Agnès Paradas

Mise en page : A. Morant, service communication,
mairie de Saint-Rémy-de-Provence

Impression : Imprimerie Lacroix
Imprimé sur papier 100% recyclé
(Nautilus Classic)

Dépôt légal : à parution

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence
Place Jules-Pellissier
13538 Saint-Rémy-de-Provence cedex
Tél. 04 90 92 08 10

www.mairie-saintremydeprovence.fr

Application Ville Saint-Rémy-de-Provence
sur les « app stores » Apple et Android



LE MOT DU MAIRE



À Saint-Rémy on ne plaisante pas avec l'excellence !

Ce début d'année scolaire a (encore une fois !) été l'occasion de mettre à l'honneur la qualité de notre restauration collective bien au-delà de la Provence. Pendant 4 semaines, Saint-Rémy a en effet accueilli le chef cuisinier anglais Marcus Wareing, 2 étoiles au guide Michelin, venu filmer pour une grande chaîne britannique des producteurs et professionnels de la restauration. C'est une grande fierté de l'avoir également reçu dans l'une des cantines scolaires pour évoquer les performances de la restauration municipale, qui se verra ainsi montrée en exemple à l'international !

Quelques jours plus tard, lors de la Semaine du goût, les écoliers ont pu déguster les petits plats préparés par la chef étoilée Fanny Rey et le chef Michel Marshall, tous deux saint-rémois, ainsi que par Ludovic Durand, vice-champion du monde des traiteurs.

Vous retrouverez l'album photo de ces 2 événements dans les pages qui suivent.

Dans le dossier central de ce numéro, consacré au patrimoine, nous revenons également sur la disparition et la vie de notre ami Lolo Mauron, qui a légué à sa mort, survenue le 30 août, le Mas de la Pyramide où il a toujours vécu.

À l'heure où s'achève la Coupe du monde de rugby, ce journal présente le parcours d'un jeune joueur saint-rémois, Lucas Potereau, qui vient de débiter une formation intensive au Rugby Club Toulonnais, et à qui nous souhaitons tous nos vœux de succès.

Veuillez noter que jusqu'au 3 décembre, vous pouvez déposer des projets pour Saint-Rémy dans le cadre de la 3^e édition du budget participatif. Rendez-vous en page 17 pour les modalités !

Bonne lecture à tous !

Hervé Chérubini

Hervé Chérubini

Maire de Saint-Rémy-de-Provence
Président de la Communauté de communes
Vallée des Baux – Alpilles

UNE SEMAINE DU GOÛT D'EXCEPTION

Les élèves de 12 classes de la commune ont dégusté, salle Jean-Macé, les spécialités d'une dizaine de chefs !

Parmi ces stars des cuisines : **Fanny Rey (2)**, chef du restaurant La Reine Jeanne (1 étoile au Michelin, finaliste de l'émission télévisée Top Chef), **Ludovic Durand (1)**, vice-champion du monde des traiteurs, **Michel Marshall (3)** de la Maison Marshall, compagnon du devoir.

Des spécialistes locaux : **les abattoirs Alazard et Roux** et la boulangerie biologique **Painprenelle**, qui fournissent les cantines saint-rémoises, des fromages issus de la sélection « L'affineur du chef » du meilleur ouvrier de France fromager **Xavier Thuret**,

proposés par le grossiste alimentaire **Pomona (4)**, l'huile d'olive produite par le **Lycée agricole Saint-Rémy-de-Provence (5)**, l'épicerie sociale et solidaire **Le Carreau des Alpilles...** et bien sûr **Thierry Vanbiervliet (6)**, coordinateur des restaurants municipaux et chef d'orchestre de cette journée très réussie.

En témoigne le sourire des enfants sur les photos, ils se sont régalés en découvrant tous ces excellents produits, qu'il s'agisse de pain, de fruits, de fromages, de viande, de boissons et de desserts d'exception, et certains ont même demandé des autographes aux chefs présents !

Un grand merci aux professionnels et au service de l'action éducative qui ont su partager leur passion avec pédagogie.



GOD SAVE THE CUISINE

La restauration scolaire saint-rémoise n'en finit plus d'attirer l'attention !

Fin septembre, le chef anglais Marcus Wareing (2 étoiles au guide Michelin), en résidence à Saint-Rémy pendant plusieurs semaines pour rencontrer les producteurs et professionnels des métiers de bouche, est venu découvrir les atouts de nos cantines scolaires, dans le cadre d'un programme télévisuel culinaire.

À l'école de la République, il a participé à la préparation de la soupe au pistou avec la chef de cuisine Maud Deniau et son second de cuisine Véronique Savart, puis échangé avec les enfants, avant d'aller découvrir l'écodigester acquis par la commune en début d'année.

L'émission télévisée sera diffusée en 2024 sur une grande chaîne britannique.



La forêt pédagogique inaugurée

Suite à un appel à projet lancé par l'Association des Communes forestières, auquel a répondu l'enseignant Christophe Jouve de l'école de la République, la gestion d'une parcelle de forêt communale a été confiée aux élèves de CE2-CM1, dans une démarche de préservation de la biodiversité.

Cette parcelle de forêt pédagogique, située au lac de Peiroou, a été inaugurée le 9 octobre dernier en présence des enfants et des partenaires.

Sous l'accompagnement de l'Office national des forêts (ONF) et du Parc naturel régional des Alpilles, et auprès des différents acteurs du territoire forestier, les élèves de la classe de CE2-CM1 de

Christophe Jouve seront sensibilisés aux enjeux liés à la gestion sur le long terme de leur parcelle et aux interactions humaines, positives et négatives, sur les écosystèmes.

Ce programme pédagogique, « Dans 1000 communes, la forêt fait école », est financé par l'Union européenne (FEADER), l'État, la Région Sud et l'Interprofession nationale de la filière Forêt-Bois (France Bois Forêt).



UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR LE CCAS



Saint-Rémy-de-Provence

Service public de solidarité au niveau local, œuvrant chaque jour auprès des personnes vulnérables ou en difficulté dans de nombreux aspects de leur vie, mais aussi très actif sur la thématique du logement, le CCAS avait besoin de moderniser son image. Avec le nouveau logo créé par le service communication de la ville, il se démarque désormais des CCAS des autres communes mais aussi des structures privées qui proposent des services similaires.

« Pour la création de ce logo que l'établissement désirait depuis longtemps, nous avons d'abord examiné les logos de nombreux CCAS de France. Nous avons très vite constaté que la plupart se ressemblaient énormément et que pour nous démarquer, il fallait absolument éviter l'utilisation de silhouettes humaines et d'une surcharge de couleurs vives », explique **Sébastien Hostaléry**, directeur du service communication.

Ce service a ensuite répertorié les différentes actions du CCAS : maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées (aide à domicile, portage de repas, navette du CCAS...), attribution des aides sociales (RSA...), plan canicule, aide

administrative (constitution des dossiers, CMU, surendettement...), aide au logement, etc. « Il n'était pas raisonnable de vouloir représenter autant d'actions dans un seul et même logo », rapporte **Audrey Morant**, chargée de communication. « Cependant en se focalisant sur l'aide à la personne et le logement, deux formes géométriques se sont imposées à nous : le cœur pour la solidarité, et le triangle pour le domicile (un toit de maison). La couleur a quant à elle été choisie pour son aspect chaud, dynamique et non genré ; et la typographie pour son côté arrondi et rassurant. » Pour **Nathalie Pennors**, en charge du service administratif et comptable du CCAS, « le triangle évoque également la pyramide de Maslow qui

hiérarchise les besoins des individus, auxquels le CCAS contribue à répondre. »

Présentée aux agents, aux élus et au conseil d'administration, cette nouvelle identité graphique a fait l'unanimité. « Nous allons progressivement la décliner sur les blouses des aides à domicile, sur les véhicules, installer un nouveau panneau à l'entrée du Pôle social et modifier nos documents de communication », s'enthousiasme **Françoise Jodar**, adjointe au maire chargée des affaires sociales et du logement. « Ce nouveau logo donnera une meilleure visibilité à ce service communal essentiel. »

PORTAGE DE REPAS : SATISFACTION EN HAUSSE

Le CCAS a effectué une nouvelle enquête de satisfaction auprès des usagers du portage de repas, qui fait état d'un niveau d'appréciation en hausse.

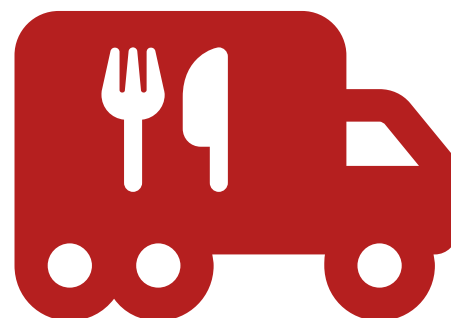
Très détaillée, l'enquête porte sur les entrées, le plat principal et ses accompagnements, le potage, le fromage et les desserts, mais aussi le pain et les boissons. Le questionnaire cherche à évaluer comment les bénéficiaires perçoivent la variété et la fraîcheur des produits proposés, leur saveur, leur quantité, la qualité de la préparation. Enfin, l'enquête aborde la praticité et l'hygiène des contenants.

Près de 12 500 repas sont portés chaque année à domicile. D'une façon générale, 67% des usagers se déclarent en être satisfaits, résultats en nette progression par rapport à l'enquête de 2020.

« Ces chiffres enthousiasmants reflètent une amélioration progressive des repas préparés par l'Ehpad Marie-Gasquet »,

se réjouit **Françoise Jodar**. « C'est une bonne nouvelle pour nos anciens, d'autant que le portage de repas est un service très important dans le cadre du maintien à domicile. »

Renseignements et inscription : se rapprocher du CCAS, au 14A Bd Gambetta, ou prendre RDV au 04 90 92 49 08



LE LAC DE BARREAU DÉBARRASSÉ DE LA JUSSIE

Jolie à regarder mais dangereuse pour les écosystèmes, la jussie colonisait l'eau du lac de Barreau depuis une quinzaine d'années. En septembre dernier, la Communauté de communes a procédé à son arrachage pour protéger la biodiversité qui vit dans le lac et les diverses activités comme la pêche.

Importée d'Amérique du Sud au 19^e siècle pour orner les bassins, la jussie prolifère dans les eaux douces stagnantes depuis une quarantaine d'années, asphyxiant tous les autres végétaux et mettant en péril la biodiversité ; elle est aujourd'hui classée parmi les espèces végétales exotiques envahissantes.

Au lac de Barreau, la jussie a commencé à poser problème il y a environ 4 ans, jusqu'à recouvrir 2 hectares sur les 12

que totalise le lac. Pendant 3 semaines, la Communauté de communes et les Marais du Vigueirat ont procédé à son arrachage à l'aide d'une petite barge motorisée munie de fourches. Une opération d'un coût de 76 000 euros, financée à hauteur de 70% par le Département des Bouches-du-Rhône.

Désormais débarrassée de la jussie, la surface du lac a retrouvé son aspect antérieur qui ravit les promeneurs.



La campagne des OLD est relancée

Débroussailler est une obligation légale. C'est surtout la manière la plus efficace de prévenir les feux de forêts, de limiter la propagation des incendies, de protéger les biens, les personnes... et les Alpilles.

Dans ce but, depuis début octobre et jusqu'à mi-novembre, la ville s'acquitte de ses obligations légales de débroussaillage (OLD) le long du Chemin des Guillots, de la Voie Aurélia, du

Chemin du Mas du Rouge et du Chemin de la Pistole. Le public circulant à proximité est prié de faire preuve de vigilance.

En parallèle, l'écogarde municipal va entamer dès cet automne un nouveau cycle de contrôle des OLD chez les propriétaires privés. La précédente campagne, entre 2017 et 2023, a permis de contrôler 759 propriétés situées dans le territoire concerné par le risque incendie ; 88% des propriétés étaient conformes, ce qui est un excellent chiffre. Merci aux propriétaires d'avoir joué le jeu !

HABITEZ-VOUS À LA BONNE ADRESSE ?



base
adresse
nationale

Depuis plusieurs années, l'administration française a mis en place la « Base Adresse Nationale » (BAN), base de données du service public qui référence les adresses officiellement certifiées. Afin de faciliter la distribution du courrier et réduire les retours pour défaut d'adressage, il est recommandé à tous de vérifier sa « vraie adresse » en ligne.

De nombreuses adresses, même utilisées depuis des décennies, peuvent s'avérer insuffisantes aujourd'hui pour situer une habitation ou une entreprise avec précision, notamment en campagne.

La BAN, qui tient compte des récentes mises à jour suite à la numérotation des voies et de façon géolocalisée, permet que la même adresse soit utilisée par tous les organismes d'État (cadastre, impôts, etc.). Publique, elle est libre d'accès, consultable et téléchargeable par les entreprises (fournisseurs d'énergie, télécommunications, cartes GPS, etc.). Elle est gérée par la commune, qui certifie chaque adresse avant de publier et tenir à jour la base de données.

À vous de jouer !

Les Saint-Rémois sont vivement invités à vérifier leur adresse officielle en ligne sur adresse.data.gouv.fr (QR-code ci-contre).

- Repérez le point vert représentant votre habitation et passez le curseur de la souris dessus. L'adresse officielle s'affiche dans une petite fenêtre.

- Votre adresse traditionnelle sera peut-être différente si celle-ci était trop vague ou trop ancienne, ce qui est normal.

- Si vous constatez des changements ou des incohérences, vous pouvez les signaler en appelant les services techniques au 04 90 92 70 26 ou en écrivant à ril@ville-srdp.fr.

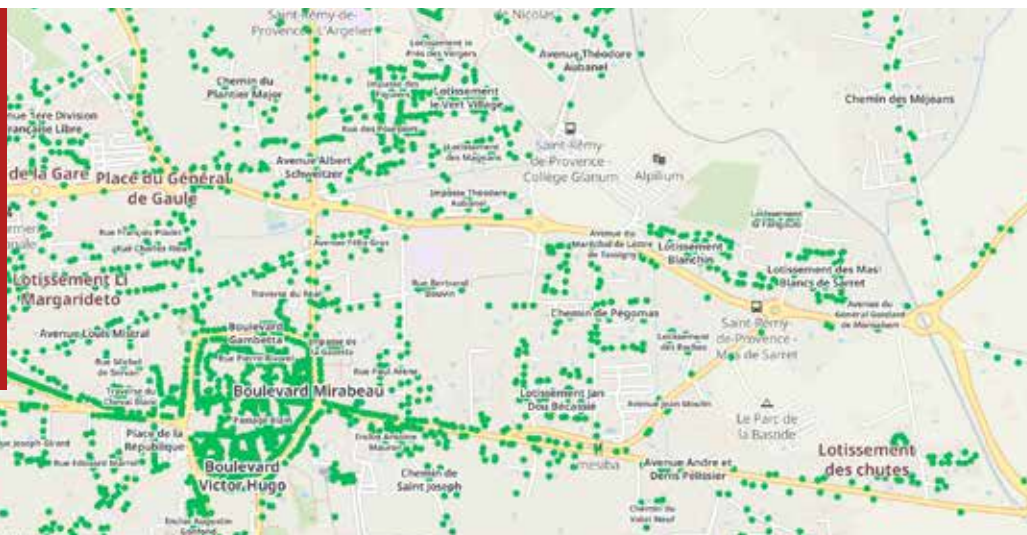
- Si nécessaire, vous pouvez enfin transmettre l'adresse officielle à l'ensemble de vos organismes qui n'en auraient pas connaissance.



Le chiffre :

99,8%

C'est la proportion d'adresses certifiées à Saint-Rémy-de-Provence sur la BAN (4501 / 4509 adresses).



Numérotation des voies : on en est où ?

Bien évidemment, la BAN tient compte des mises à jour d'adresses suite à la numérotation des voies.

Engagée il y a plus de 15 ans, la numérotation est aujourd'hui en place dans 244 voies, sur les 268 que totalise Saint-Rémy (205 communales, 12 départementales, 15 intercommunales, 9 privées), soit 91 %. Il reste 13 voies à numérotter et 4 départementales.

Ces prochaines semaines, les habitations de la rue Saint-Alban, du chemin Cante-Perdrix et du chemin des Méjades vont recevoir leur plaque numérotée.

Les suivantes seront le chemin des Espagnols, le chemin du Mas de Barreau, le chemin Saint-Pierre, le chemin de Boucalistre et le chemin des Vêranes.

Marie-Pierre Callet, vice-présidente du Département des Bouches-du-Rhône, Françoise Jodar, adjointe au maire chargée des affaires sociales et du logement, Nora Preziosi, présidente de 13 Habitat et Hervé Chérubini en visite au quartier des Cèdres



CÈDRES : LE PROJET DE LOGEMENTS DÉFINITIVEMENT VALIDÉ

Dans la continuité du jugement du tribunal administratif de Marseille du 22 septembre 2022 (lire *Journal de Saint-Rémy* n°67), la cour administrative d'appel de Marseille a définitivement validé, le 12 octobre 2023, le permis de construire portant création de 152 logements au quartier des Cèdres. Les recours déposés par 5 particuliers et 3 associations ont tous été rejetés.

« Pour la seconde fois, la justice a conclu à la totale conformité du permis, accordé en novembre 2020, avec les réglementations d'urbanisme et les recommandations de nos différents partenaires », résume le maire **Hervé Chérubini**. « C'est un nouveau désaveu pour les requérants (particuliers et associations Saint-Rémy Patrimoines et Perspectives, Association pour la Sauvegarde de l'Ancien Quartier des Bains, Appéva), et pour l'opposition municipale qui les a toujours soutenus dans leur démarche. La voie est désormais enfin libre pour la construction de ces logements très attendus par les Saint-Rémois. »

Pour rappel, ce projet porté par la municipalité (lire *Journal de Saint-Rémy* n°53) impose au promoteur immobilier de réserver 35 logements (soit environ 80 personnes) aux Saint-Rémois primo-accédants et à des prix maîtrisés (c'est-à-

dire à des prix inférieurs aux prix du marché) ; pour de nombreux jeunes, c'est ainsi la seule opportunité d'accéder à la propriété dans leur commune d'origine. 38 logements sont par ailleurs voués au locatif social, également à destination des Saint-Rémois.

« Si cette décision est une bonne nouvelle pour Saint-Rémy où le manque de logements est criant, je regrette infiniment le temps qu'ont fait perdre les plaignants à attaquer cet excellent projet » souligne **Hervé Chérubini**. « 3 ans ont passé depuis que le permis a été accordé, durant lesquels le coût des matériaux a significativement augmenté, ainsi que les taux d'intérêt bancaires. Le coût de l'obstination aveugle des plaignants est très élevé pour la communauté. Je souhaite désormais que les travaux puissent commencer rapidement. »

Le projet du quartier des Cèdres en chiffres...

🏠 **152 logements**
(8 T1, 49 T2, 52 T3, 43 T4) :

114 logements privés (dont 35 à prix maîtrisés pour les primo-accédants) et 38 en locatif social. 40 seront réservés aux seniors (sur le parc locatif social et sur le parc en accession libre).

🚗 **283 places de stationnement** réservées aux riverains (principalement en sous-sol)

🚲 **152 places pour les deux-roues**

🌳 **6 940 m² d'espaces verts**

Favoriser la rénovation de logements anciens

La ville a lancé début octobre l'étude préalable d'une « opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain » (OPAH-RU) : un dispositif qui vise à inciter les propriétaires d'un périmètre donné à améliorer ou réhabiliter des logements déjà existants, dans la perspective d'y habiter à l'année ou de les proposer à la location (non saisonnière).

Cette étude va d'abord permettre de dresser un inventaire de ces logements et des problèmes qu'ils soulèvent. Il s'agira ensuite d'élaborer une stratégie afin de réduire le nombre de logements vacants, de réhabiliter les logements dégradés ou

inadaptés (au vieillissement ou au handicap) et d'améliorer la performance énergétique des logements. Une stratégie qui devra aussi tenir compte des contraintes liées aux aménagements urbains ou au patrimoine classé existants.

« De nombreux logements existent dans les immeubles du centre ville mais pour diverses raisons (vétusté, pas d'accès en dehors d'un commerce au rez-de-chaussée...), ceux-ci sont inoccupés », explique **Hervé Chérubini**. « Or ils pourraient compléter l'offre des logements neufs, créés lors d'opérations telles que les quartiers des Cèdres ou d'Ussol. »

Depuis des siècles et même des millénaires, les Alpilles et ses abords ont été occupés par des sociétés humaines, dont les traces et les vestiges ont traversé l'histoire. Le patrimoine qui nous a été ainsi légué a façonné l'identité qui est aujourd'hui celle de Saint-Rémy, et fait partie de ses nombreux atouts.

Le patrimoine ne fait pas que s'admirer. Il s'étudie, s'entretient, se restaure, se partage. Enfin, il s'enrichit et se transmet, de génération en génération, témoin du passage fugace des femmes et des hommes à travers le temps. « *Très attachée à cette thématique, la municipalité accompagne cet important travail et, par les donations qui lui sont faites, participe à l'effort de préservation, de valorisation et de transmission* », indique Gabriel Colombet, adjoint à la culture et au patrimoine. C'est tout cela qu'évoque ce dossier « patrimoine » du *Journal de Saint-Rémy*.

LOLO MAURON ET LE MAS DE LA PYRAMIDE

Né au Mas de la Pyramide, Joseph Honoré Mauron dit « Lolo », qui nous a quittés le 30 août dernier, a passé toute sa vie dans ce lieu insolite des Alpilles, situé dans les anciennes carrières romaines, à proximité du site antique de Glanum.

Son père Jean Mauron (1894-1986), Saint-Rémois du quartier de la Croix des Vertus, achète le 23 juillet 1923 le mas troglodyte dit « de la Pyramide » et développe l'exploitation agricole du lieu.

Le 14 novembre 1923, il se marie avec Rose Marguerite Deville (1901-1965), saint-rémoise elle aussi, originaire du quartier Notre-Dame. Tous deux habiteront le Mas de la Pyramide dans lequel va naître leur fils unique Joseph Honoré, le 24 août 1923. Comme c'est l'usage, l'enfant porte les prénoms de son grand-père paternel, mais Rose Marguerite aurait aimé l'appeler « Laurent ». Elle l'appellera donc « Lolo », surnom qui lui est resté.

Lolo Mauron, personnage de l'histoire saint-rémoise

Dans le film de Gautier Isambert *La Libération par ceux qui l'ont vécue*, produit par la ville en 2019 à l'occasion du 75^e anniversaire de la Libération, Lolo fait partie des 9 témoins qui racontent leurs souvenirs de la 2^{de} Guerre mondiale, retraçant la vie saint-rémoise de cette époque.

Si les denrées manquaient en ville durant la guerre, la vie à la campagne s'avérait plus facile. Ainsi, les différentes cultures développées sur leurs terrains par Lolo et ses parents leur permettaient de vivre sans trop de manque. Les gens de la ville

et des alentours se rendaient au mas pour acheter des œufs et des légumes.

En 1939, Lolo a 15 ans ; il est donc trop jeune pour être concerné par la mobilisation. En revanche, le jour de la Libération, il participe, au côté d'autres jeunes saint-rémois, à l'arrestation et à l'emprisonnement de miliciens. Lolo et ses compagnons font en sorte que les détenus, enfermés dans la prison sous la mairie, ne soient pas victimes de la vengeance populaire. D'après son témoignage, ils seraient même allés chez un dénommé « Guillaume » chercher une vache pour leur donner à manger.

En septembre 1944, Lolo s'engage dans les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) de la région Provence. Puis le 18 avril 1945, il entre au service militaire au bureau de Tarascon. Affecté à la première compagnie du 2^e régiment de marche de zouaves, Lolo effectue ses deux ans de service en Afrique. À son retour, il reprend les activités de l'exploitation agricole. C'est la première et unique fois qu'il s'éloignera aussi longtemps de son mas natal.

En 2010, à l'âge de presque 86 ans, il réalisera par ailleurs son voyage le plus lointain avec le train transsibérien ; une idée qu'il a lancée à ses amis. Il visite ainsi la Russie et la Chine, avant de retrouver, très heureux, son mas de la Pyramide.

L'emblématique Mas de la Pyramide

Dès les années 1970 et davantage après la mort de son père en 1986, Lolo Mauron développe le côté touristique du lieu. Il transforme la carrière souterraine en un véritable musée agraire constitué d'une collection d'outils agricoles, qu'il enrichit au fil du temps. Dans son incroyable ferme troglodytique, il aménage aussi une table d'hôtes. Pendant plus de trois décennies, il reçoit au Mas de la Pyramide des personnes de toutes nationalités, attirées par le côté atypique et enchanteur du lieu. Il sera même l'invité d'une émission culinaire pour la télévision américaine.

Lolo travaille également beaucoup à faire du mas un lieu de sociabilisation, autour notamment de la culture provençale. Durant les années 1980 et 1990, il organise avec Renée de la Comble, présidente de la Rеспelido (groupe d'arts et de traditions populaires saint-rémois), des veillées provençales auxquelles participent des conteurs comme Mimi Julien ou encore François Baculard.

Toute sa vie, Lolo a voulu protéger ce lieu unique. Comme son père, il a toujours refusé de vendre tout ou partie du mas ou des terrains, malgré les multiples propositions qu'il a reçues. Dès 2009, il a exprimé publiquement le souhait de rester le dernier propriétaire à vie du mas.

Célibataire et sans enfant, Lolo a décidé de léguer son mas à la ville de Saint-Rémy-de-Provence ; ce qu'il a fait en 2017 par voie testamentaire, avec obligation pour la ville d'en faire un lieu de mémoire. Avec ce legs, le Mas de la Pyramide est devenu selon ses dernières volontés propriété municipale, et de ce fait un bien inaliénable. Il sera protégé pour toujours et restera un lieu de promotion de la langue et de la culture provençales, où sera perpétuée la mémoire de Lolo Mauron.

Par son parcours et par ce legs, Lolo restera pour toujours associé à l'histoire de Saint-Rémy.

Robert Brossard 1940-2023

La veille du décès de Lolo Mauron, le 29 août, disparaissait Robert Brossard.

Robert a vécu toute sa vie dans sa maison de l'avenue Durand-Maillane où il est né le 2 avril 1940. Son père Roger était originaire du Cher et sa mère Anna Laurent, couturière, était la fille de Thomas Laurent, plâtrier sur la route d'Avignon.

Robert a effectué son service militaire en Algérie et par la suite a travaillé comme plombier. Il s'est aussi beaucoup occupé de sa mère, disparue en 1989.

Robert était un membre très apprécié de la Fnaca, où il participait à l'animation. Bon vivant, aimant rire et se déguiser, il était aussi un membre très actif du Club de l'amitié, où il savait mettre l'ambiance et dansait le madison comme personne.

Robert a vécu simplement. Sans descendant, il a décidé de léguer son bien à la ville, souhaitant le dénommer « maison du peuple ». Lors du conseil municipal du 4 juillet 2023, il était ainsi présent pour écouter la délibération par laquelle la municipalité a accepté son don de 2 habitations mitoyennes de l'avenue Durand-Maillane. Le bien restera propriété inaliénable de la ville et ne pourra jamais être revendu.

L'enregistrement de ce moment drôle et émouvant peut être réécouté sur le site de la ville (page des comptes-rendus du conseil municipal).



Retour en images sur les Journées du patrimoine

Expositions sur le sport et sur l'eau dans la salle des pas perdus et sous les arcades de la mairie

Démonstration de décoration de charrette et de harnachement d'ânes par la Carreto dis Ase

Lumière sur les collections au Musée Estrine

Découverte des secrets de fabrication des bijoux provençaux par Cyril Laboureau

Exposition de photographies d'Eméric Feher à l'hôtel de Sade

Domaine de l'abbaye Sainte-Marie de Pierredon

Exposition *Birds* au musée des Alpilles

Discours de clôture des Journées du patrimoine en présence de Yves Faverjon, 1^{er} adjoint au maire, de Gabriel Colombet, élu en charge de la culture et du patrimoine et des différents acteurs des lieux culturels et patrimoniaux de la commune.

Concert de Copperpot trio sur la place Favier en partenariat avec Jazz à Saint-Rémy

700 plaques de verre numérisées

Suite au don de Roger Guillot de documents ayant appartenu à la famille Olivier (voir le *Journal de Saint-Rémy* n°72), les services municipaux du patrimoine et de la communication ont photographié, retouché et catalogué en interne 700 plaques de verre de photos datant des années 1920.

Ce catalogue est consultable sur demande préalable auprès d'Alexandra Roche-Tramier, en charge des archives municipales et du patrimoine, au 06 21 15 35 42.



L'ABRI OTELLO À LA LOUPE

Spécialiste des peintures rupestres du sud de la France, l'archéologue Claudia Defrasne, chercheuse au CNRS, dirige depuis 2021 des campagnes de recherches sur le site de l'abri dit « Otello ». Grâce à des techniques utilisées en planétologie, elle étudie avec son équipe les matières colorantes des peintures préhistoriques qui ornent cet abri perché dans les Alpilles.

Une équipe composée d'archéologues, de physico-chimistes et de planétologues, fait l'ascension jusqu'à l'abri, chargée d'un imposant matériel pour étudier les figures schématiques peintes sur les parois rocheuses probablement durant la période néolithique.

« Cette iconographie pourrait correspondre à une sorte de "discours" en images, peu connu du grand public et encore peu étudié », indique Claudia Defrasne. « L'abri Otello nous intéresse sous plusieurs

aspects : le nombre de ces figures, le panel de couleurs, les superpositions des dessins et la géomorphologie du site. »

Imagerie hyperspectrale

La paroi peinte est étudiée en croisant les regards de l'archéologie, de la géomorphologie, et des sciences des matériaux. Pour aider à la compréhension de la composition des matières présentes sur la paroi et de leur répartition spatiale, l'équipe scientifique réalise des acquisitions en imagerie hyperspectrale, une technique utilisée à l'origine pour déterminer les compositions de la surface des planètes. « Cette technologie puissante permet de capturer des informations sur les objets et les matériaux en utilisant la lumière », explique Marion Massé, planétologue. « Elle peut détecter des détails et des variations dans la composition chimique. Au final, elle révèle des images qu'on ne voit pas à l'œil nu. »

Comment ces peintures ont-elles été fabriquées ? D'où proviennent les matières colorantes ? Les hommes et femmes de la fin de la Préhistoire ont-ils utilisé



les matières colorantes présentes dans l'abri ou ont-ils ont apporté des colorants venus d'ailleurs ?

« Nous tentons d'établir une chronologie des différentes phases de réalisation des figures et des événements qui ont pu se dérouler sur le site », résume Claudia Defrasne.

NOUVELLES TOMBES RESTAURÉES AU CIMETIÈRE COMMUNAL

Depuis la fin de la procédure de reprise des tombes abandonnées, la ville restaure les caveaux en pierre avant de les réattribuer aux familles saint-rémoises qui en font la demande. Les prochaines restaurations débutent cet automne, pour une revente avant la fin de l'année.

Quinze caveaux ont déjà été restaurés, les pierres nettoyées, réparées et une plaque posée, prête à faire graver. Au total, 200 tombes seront ainsi remises en

état par les entreprises Maison Massive de Tarascon et la Marbrerie LR de Noves.

« Le maintien des monuments en place épargne aux familles de faire construire un monument neuf et onéreux », indique le premier adjoint Yves Faverjon. « Ce choix permet également de préserver le remarquable patrimoine funéraire saint-rémois. »

Vous pouvez retrouver l'histoire de ces tombes dans le livre *Parcours d'histoires : les secrets d'un cimetière patrimonial* toujours en vente au musée des Alpilles et à Saint-Rémy Presse.

Si vous avez des questions, si vous êtes intéressé(e), vous pouvez vous rapprocher du service du cimetière à la mairie au 04 90 92 70 20.

Tarifs des tombes :

Type 1 : Stèle, pierre tombale... : 3 000 €
Type 2 : Stèle, pierre tombale... de grande dimension : 6 000 €

Type 3 : Chapelle et assimilés : 9 000 €
NB : L'achat d'un monument funéraire ne dispense pas des frais liés à la concession elle-même.



ALPILUM

Saint-Rémy-de-Provence

THOMAS VDB

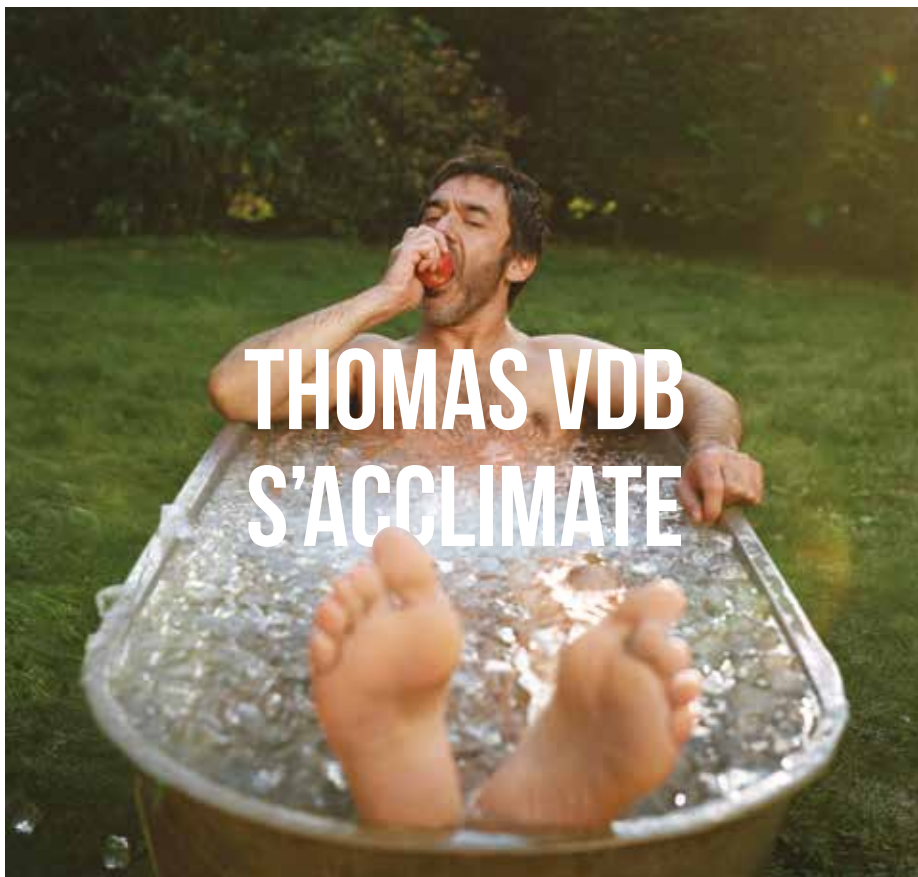
ET SPECTACLES EN FOLIE À L'ALPILUM

Un automne drôle, poétique et déjanté s'annonce à l'Alpilum ! Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre soirée avec Thomas VDB : vendredi 17 novembre à 20h30, l'acteur, chroniqueur et humoriste viendra fouler les planches de l'Alpilum dans un seul en scène hilarant sur le réchauffement climatique : **Thomas VDB s'acclimate**.

« J'ai grandi dans les années 80, une époque où on pensait encore que le pire était derrière nous », raconte **Thomas VDB**. « Je regardais Annie Cordy à la télé avec mes parents et je me disais "On est sains et saufs ! Si elle chante Tata Yoyo, y a pas de problème grave ! On risque pas de mourir tout de suite !" ». Aujourd'hui, je regarde les infos et... »

Un spectacle coécrit par Thomas VDB, Audrey Vernon et Navo.

Tarifs : 28 | 20 | 18 | 14 €



THOMAS VDB S'ACCLIMATE

Infos et réservations sur www.alpilum.fr | Renseignements : 06 29 19 69 78 (service de l'action culturelle).



Bateau

Judi 9 novembre à 18h30

Sur scène les objets prennent vie : le spectateur nage dans le monde de l'enfance. Grâce à une mise en scène créative de la compagnie de cirque Les Hommes Sensibles qui mélange acrobatie, danse, théâtre d'objet, musique, la magie de *Bateau* opère.

Pour les enfants (à partir de 5 ans), comme pour les adultes.

Tarifs : 6 €



L'ambition d'être tendre des arrangements contemporains de notre musique provençale

Judi 23 novembre à 20h

Programmée dans le cadre des commémorations autour de Frédéric Mistral, cette création musique et danse puise son inspiration dans notre héritage musical provençal. La rencontre entre le chorégraphe Christophe Garcia et le musicien Benjamin Melia a donné lieu à

une envie commune de confronter leurs univers artistiques. Très vite rejoints par Guillaume Rigaud, musicien compositeur, ils étoffent leur démarche et se lancent dans un projet qui conjugue la volupté, la transe et la puissance musicale à celles des danseurs contemporains. La démarche des musiciens est unique : évoquant l'imaginaire des danses anciennes, le souffle des cornemuses, des fifres et des galoubets est augmenté et prolongé par des sons électroniques.

Les cultures régionales constituent une richesse incroyable pour inspirer la création contemporaine. Le service culturel de la ville souhaite à chaque fois que cela est possible mettre en valeur cet héritage dans une perspective actuelle.

Prix du public du meilleur spectacle de danse Avignon Off 2019. Cie La Parenthèse – Christophe Garcia

Tarifs : 18 | 12 | 10 | 8 €



L'AÉROCLUB DES ALPILLES

L'aéroclub des Alpilles nous a accueillis dans un planeur afin de réaliser des prises de vues aériennes et enrichir la photothèque municipale. L'occasion de (re)découvrir un club centenaire.

À proximité du hangar, l'ambiance est joviale et détendue. Les novices trépignent d'impatience à l'idée de faire leur baptême de l'air, les membres de l'association donnent les principales instructions et les pilotes se relaient dans un ballet aérien incessant. Tous les bénévoles et les 4 salariés s'entraident, et tout le monde est le bienvenu ! Une frénésie qui dure depuis près d'un siècle...

Un siècle d'histoire

C'est en effet en 1924 que le commandant Joseph Thoret, alias « Thoret Mont-Blanc », qui habitait dans une ancienne carrière romaine à 100 mètres à l'ouest du mas la Pyramide, crée l'École des Remous,

destinée à apprendre aux pilotes d'avion militaire à maîtriser leurs appareils dans les fortes turbulences. Le site atypique de Romanin, avec la chaîne des Alpilles perpendiculaire au mistral, s'avère parfait pour la discipline et l'étude des vents rabattants et ascendants.

Il y vole durant 9h04, hélice calée, avec un passager de 90kg, sur un HD-14 (avion biplace d'entraînement militaire) ; un exploit parmi de nombreux autres, qui préfigure l'arrivée imminente des vélivoles.

Après la Seconde Guerre mondiale, Thoret abandonne ce type de formation et utilise plutôt le site pour réaliser des records de durée en planeur. Un premier record de 12 heures est alors réalisé par l'équipage Dehocq-Soumille, largement battu dans la décennie suivante, avec le record absolu de 57h10 réalisé par l'équipage Couston-Dauvin en avril 1954.

« En 1963, alors que le site était fermé depuis plus d'un an, Marius Chauvet et ses

comparses, dont Maurice Gros, habitués du lieu, décident de monter l'association que l'on connaît aujourd'hui – l'aéroclub de Saint-Rémy les Alpilles – afin d'utiliser la pente de manière pédagogique après l'arrêt des records mondiaux de durée » nous raconte **Alba Chaine**, membre du bureau originel.

Aujourd'hui, l'association présidée par **Dominique Loewenstein** compte environ 250 membres qui pratiquent le vol en planeur sans interruption, toute l'année, dont de très jeunes pilotes (voir notre article dans le *Journal de Saint-Rémy* n°47).

Une formation pour jeunes pilotes

Il est possible de commencer l'apprentissage dès l'âge de 13 ans, dès lors que l'on peut porter un parachute de secours. Il faudra ensuite attendre ses 14 ans pour voler seul et 16 ans pour pouvoir être breveté.

La formation est prise en charge partiellement par

contrebas de la piste. C'est à la fois plus rapide, plus économique et surtout plus écologique.

En 2022 enfin, l'aéroclub a apporté un appui technique essentiel à Jean-Baptiste Loiselet (le bien nommé), dans la création du premier planeur photovoltaïque, qui décolle avec un moteur électrique alimenté par une batterie (lire *Journal de Saint-Rémy* n°66). Une innovation qui peut révolutionner la discipline !



l'État, qui souhaite « rajeunir » la discipline ; à Saint-Rémy, on peut dire que l'objectif est atteint, avec 178 pilotes de moins de 20 ans, dont 45 de moins de 16 ans.

Que vous soyez curieux, que vous souhaitiez vous promener, faire un baptême de l'air ou apprendre à piloter, n'hésitez pas à aller faire un tour du côté du Mazet de Romanin pour découvrir ce lieu chargé d'histoire, dans lequel de nombreux films ont été tournés : *Le Transporteur* avec Jason Statham (2001), *La Fille du puisatier* de et avec Daniel Auteuil (2010) et plus récemment le téléfilm *Les yeux grands fermés* avec Muriel Robin (2022).

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE | DÉFENDONS NOTRE HISTOIRE, CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

Quartier des Cèdres : l'histoire se répète

La nouvelle est tombée le 13 octobre : en rejetant l'appel déposé par des particuliers et par 3 associations (Appeva, Saint-Rémy Patrimoines et Perspectives, Association de sauvegarde de l'ancien quartier des Bains), **la justice a une nouvelle fois (et définitivement) validé le permis de construire du quartier des Cèdres**, accordé par la ville en novembre 2020. Elle met ainsi un terme à des années de procédure et de blocage de ce projet de 152 logements, au sud du parking de la Libération.

« *Tout ça pour ça !* », pourrait-on regretter. Car si du côté de la majorité municipale, nous avons toujours été convaincus de la qualité et du bien-fondé de ce projet, **celui-ci a été pris systématiquement pour cible pendant plus de dix ans par une minorité d'opposants**, promettant l'apocalypse pour défendre des intérêts privés au détriment de l'intérêt général.

Trois ans ! **Trois ans ont été perdus en procédures inutiles, pendant lesquels ni les 38 logements sociaux du projet, ni les 35 logements en accession à la propriété, n'ont pu bénéficier aux Saint-Rémois les moins aisés** qui comptaient dessus, parfois dans l'urgence, pour rester vivre dans leur commune.

Cette décision juridique est un camouflet pour ceux qui ont déposé les recours puis fait appel malgré les faibles probabilités de l'emporter ;

c'est aussi **un désaveu de l'opposition municipale qui a attisé les braises** autant que possible en espérant en retirer un bénéfice électoral.

En raison de l'actualité internationale, de l'inflation et de l'augmentation des taux d'intérêt, nombreux sont les Saint-Rémois qui devront désormais payer plus cher leur logement aux Cèdres, s'ils ont encore la possibilité de boucler leur crédit. D'autres, probablement, devront renoncer à l'idée. C'est bien cela le bilan de l'obstruction par ces associations et par l'opposition municipale, qui portent une responsabilité directe dans l'évolution démographique de la commune. Nous l'avons déjà dit et répété : le revers de la médaille de l'attractivité et du dynamisme de Saint-Rémy, c'est le prix de l'immobilier. Et il y a très peu de leviers sur lesquels peut agir une municipalité, quelle qu'elle soit et quelle que soit la commune, pour en maîtriser ou réduire l'augmentation.

Nous espérons que le quartier des Cèdres sorte de terre le plus rapidement possible, pour offrir une bouffée d'oxygène aux familles saint-rémoises impatientes de s'y loger.

Les conseils municipaux peuvent être écoutés dans leur intégralité sur le site internet de la ville : www.mairie-saintremydeprovence.fr (Rubrique Mairie / Citoyenneté).

EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE | LE RENOUVEAU SAINT-RÉMOIS

Bilan et perspectives

Nous sommes à deux ans et demi des prochaines élections municipales. Il est donc temps de faire le point sur l'action de la municipalité en place depuis juin 2020.

Pour nous, **le premier fait marquant, c'est évidemment la fermeture de l'école maternelle Mas de Nicolas** à la dernière rentrée scolaire. Du jamais vu à Saint-Rémy !

Une école qui ferme dans une commune, **c'est le signe que quelque chose ne va pas. C'est malheureusement la conséquence de la baisse constante du nombre d'habitants depuis plus de dix ans et l'absence de politique structurée en matière de logement.**

La municipalité attend beaucoup de l'urbanisation des Cèdres et du Valat Neuf. Elle ne produira pas les effets escomptés car les prix ne sont pas abordables pour les jeunes actifs qui devraient être les premiers bénéficiaires d'une offre de logements portée par la puissance publique.

Nous avons, à plusieurs reprises, proposé des mesures pour inverser la tendance mais elles n'ont malheureusement pas été prises en compte. Tout comme **nos avertissements sur le projet de construction de la piscine couverte n'ont pas été entendus**. A l'heure de l'inflation et de la transition écologique, il est nécessaire d'adapter ce projet au contexte présent. Résultat : **une explosion des coûts de construction,**

des retards sur le démarrage du chantier (prévu initialement en septembre 2023) et une procédure de Délégation de Service Public toujours pas lancée : qui va gérer et quels seront les prix des entrées ?

Par ailleurs, d'autres projets mériteraient d'être menés **avec davantage d'ambition**. Par exemple **la rénovation attendue de la Collégiale Saint-Martin pourrait faire l'objet d'une mobilisation du mécénat privé** et d'une grande souscription dans le cadre du plan de soutien au patrimoine religieux. Par exemple **les travaux prévus de l'éclairage public sur les boulevards du Cours devraient s'inscrire dans une requalification plus globale** notamment pour végétaliser l'espace urbain et favoriser les déplacements doux.

Dans le même esprit, nous espérons que cette deuxième partie de mandat sera l'occasion de se saisir de sujets qui préoccupent les Saint-Rémois. Entre autres : **la propreté** dans le centre-ville avec plus de moyens mobilisés et l'installation promise des colonnes enterrées, **le stationnement et la circulation** avec un vrai plan de déplacements suite à l'étude mobilité.

Romain Thomas, Céline Salvatori, Jean-Jacques Mauron, Marie-Pierre Diassy, Pascal Bouterin, Nathalie Hervet

La rédaction reproduit *in extenso* et à la lettre le texte fourni par le groupe d'opposition.



C'est déjà la 3^e édition du budget participatif de la ville de Saint-Rémy-de-Provence qui débute en cet automne 2023, après 2 premières années déjà marquées par le succès.

Jusqu'au 3 décembre 2023, déposez votre projet !

Qui peut déposer un projet ?

Être **âgé de 14 ans et plus**, habiter, travailler, être scolarisé ou payer ses impôts à **Saint-Rémy**.

Les associations domiciliées sur la commune et enregistrées en Préfecture peuvent déposer **2 projets par édition**.

Par souci de neutralité, les élus ayant un mandat local ne sont pas autorisés à déposer un projet.

Quelles idées déposer ?

Toutes les idées sont bonnes ! Mais il faut respecter certains critères :

- Relever d'une compétence communale,
- Être localisé sur le domaine public communal,

- Respecter l'intérêt général,
- Être en adéquation avec le développement durable,
- Correspondre à des dépenses d'investissement,
- Ne pas dépasser l'enveloppe de 50 000 € par projet,
- Pouvoir être juridiquement, techniquement et financièrement estimé et réalisé,
- Être réalisable dans un délai de 2 ans,
- Ne pas être en passe d'être réalisé ou en cours d'exécution,
- Ne pas être relatif à l'entretien régulier de l'espace public,
- Limiter les coûts de fonctionnement et de gestion d'entretien courant...

Comment déposer mon idée ?

En version papier :

Un guide du porteur de projet est disponible à l'accueil de la mairie, à la Maison des associations (espace de la Libération) et à la Maison de la jeunesse, avec toutes les informations utiles (dont le formulaire de dépôt).

En version numérique :

Profitez de toutes les fonctionnalités mises à votre disposition directement sur l'interface dédiée.

En savoir plus sur le site internet de la Ville : mairie-saintremydeprovence.com (Accueil > Mairie / Citoyenneté > Budget participatif)

Renseignements : Marion Leguevaque, chargée de mission participation citoyenne et démocratie participative • Tél. 06 25 68 10 02 democratie.participative@ville-srdp.fr

2 terrains 3x3 neufs

Proposé au 1^{er} budget participatif par un Saint-Rémois, le réaménagement du terrain de basketball extérieur du Cosec municipal en un double terrain de basket 3x3 est terminé (merci de ne pas vous suspendre aux anneaux pour ne pas les casser...).

Vous aussi, proposez vos projets pour cette 3^e édition !





LUCAS POTEREAU, UN SAINT-RÉMOIS AU RCT

Jeune rugbyman âgé de 16 ans, le Saint-Rémois Lucas Potereau a été repéré par le Rugby Club Toulonnais (RCT) où il est maintenant en formation depuis la rentrée. Son rêve : devenir professionnel d'ici 2 ans, dans la catégorie Espoir.

Le jeune Lucas est tombé dedans dès tout petit : de 5 à 10 ans, il découvre le rugby au sein de l'école du XV Saint-Rémois, club dont son père Pascal fait partie. Après une brève interruption, Lucas reprend du service à l'âge de 13 ans au sein du rassemblement TP15 de Châteaurenard.

C'est dans ce club qu'au mois de mai, il est repéré par le Rugby Club Toulonnais. Celui-ci lui propose de faire un essai, qui s'avèrera concluant.

Depuis la rentrée, Lucas partage désormais sa vie entre le lycée professionnel Agricampus à Hyères, où il est interne (il était auparavant au Lycée agricole les Alpilles de Saint-Rémy), et le stade du RCT. Là, il évolue au sein du championnat Élite Crabos, et suit 4 soirs par semaine les entraînements dirigés par Olivier Baudon et Virgile Bruni, avec une soixantaine d'autres jeunes, principalement issus du Var. Les week-ends où il joue, il est hébergé dans une famille d'accueil à Ollioules ; sinon il rentre chez lui à Saint-Rémy, et va alors assister à de nombreux matchs.

« J'espère intégrer l'année prochaine le centre de formation du club, et dans 2 ans, en même temps que l'obtention de mon bac, j'espère passer en catégorie Espoir, au RCT ou dans une autre équipe », indique Lucas. « La formation est passionnante, très complète, avec également de la musculation et des vidéos pour analyser des matchs. On baigne déjà dans un environnement professionnel. On croise parfois des joueurs connus, qui viennent faire des interventions ou nous regarder nous entraîner. »

« Au XV Saint-Rémois, nous sommes évidemment très fiers d'avoir un jeune qui arrive à Toulon, ce qui n'est pas donné à tout le monde », se réjouit **Raphaël Simonelli**, le président du club. « Je pense que Lucas est un joueur complet : vif, costaud, explosif, il est très adroit et doté d'un bon pied. C'est aussi un garçon passionné, gentil et sérieux, attentif aux conseils qu'on lui donne. Je suis persuadé qu'il a un bel avenir devant lui dans le rugby ! »

Lucas se place ainsi dans les pas du Saint-Rémois Jean-Baptiste Gros, l'un des joueurs de l'équipe de France de rugby qui s'est illustré tout récemment dans la Coupe du monde. Nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle vie !



Le mémoire de Guillaume Véran aux archives

Guillaume Véran, 23 ans, est issu d'une très ancienne famille saint-rémoise. Sa passion pour l'histoire de la commune et celle des sociétés rurales de l'Ancien Régime l'a conduit à reconstituer, dans un mémoire de recherche, toute la société saint-rémoise du siècle des Lumières.

Dans son mémoire de Master d'histoire moderne, « *Les propriétaires de mas au XVIII^e siècle, l'exemple de la communauté de Saint-Rémy* », Guillaume met ainsi en relation plusieurs disciplines : l'histoire, la géographie et la sociologie. Un travail minutieux rendu possible grâce à la richesse des archives municipales, des archives départementales et des registres paroissiaux, qui ont permis à Guillaume d'effectuer une véritable plongée dans la vie privée et matérielle des habitants de Saint-Rémy au dernier siècle de l'Ancien Régime.

Cet ouvrage de référence sur le sujet est consultable à la bibliothèque Joseph-Roumanille, aux horaires d'ouverture des archives. Le public intéressé est invité à venir le découvrir.

Félicitations à Denise Monso qui a soufflé ses 100 bougies !



NAISSANCES

- BUGLIONI ORTIZ Lino, le 14/10/2023
- GILIBERTO Esteban, le 22/09/2023
- DENIS Alba, le 30/09/2023
- JONETTE Ange, le 24/09/2023
- EYGUESIER Andréa, le 07/09/2023
- MISLER Suzanne, le 07/10/2023
- FERRIÈRE Leïo, le 10/10/2023

PACS

- MARTIN Benjamin et LIETAER Samatha, le 28/09/2023
- MORNON Florian et THIBAUD Claire, le 14/09/2023
- RABUEL Clément et BEC Virignie, le 08/09/2023

MARIAGES

- AUDRAN David et ISELIN Sonia, le 01/09/2023
- LANGLE Antoine et PÉLISSIER Alice, le 01/09/2023
- DEMOZAY Mickey et MAHIOU Sandy, le 15/09/2023
- LAVILLE Valentin et BACCHIANI Emmanuelle, le 09/09/2023
- ESPIGUE Adrien et STAGNETTO Aurélie, le 07/10/2023
- LOSADA Sarah et PASCAL Émilie, le 07/10/2023
- GILLE-NAVES Thomas et BOURGEOIS Marie, le 01/09/2023
- OUZINEB Ridouane et EL HMOURI Naïla, le 06/10/2023
- GROS Clément et MARTINEZ Justine, le 14/10/2023
- PERTUS-BOYER Lloyce et ROUBINEAU Amandine, le 30/09/2023
- HUGON Patrick et CAMPAGNAC Nadège, le 16/09/2023

DÉCÈS

- BURTART épouse JULLIARD Renée, le 07/10/2023
- MOLINEZ Marguerite, le 13/10/2023
- CASTELLAN épouse LIOTARD Carmen, le 24/09/2023
- PLOUTON René, le 12/10/2023
- FERRIER veuve ALLAIS Anne-Marie, le 25/09/2023
- RACHET Louis, le 16/09/2023
- GENIN veuve VÉRAN Laurence, le 09/09/2023
- ROUFFAUD veuve HUAU Carmen, le 11/10/2023
- GÉRIN Emmanuelle, le 10/10/2023
- ROUMANILLE veuve MILLIET Jacqueline, le 14/10/2023
- JULIEN veuve GUILLOT Maryse, le 16/10/2023
- ROUMANILLE veuve SURREL Marie, le 13/10/2023
- LATIL veuve TARDIEU Yvette, le 15/10/2023
- SERRANO épouse NAVARRO Jeanne, le 18/09/2023
- MANOUELIAN Dimitri, le 12/10/2023
- SURREL veuve PEAURROY Victoria, le 09/09/2023
- MIGNOT Yvette, le 05/09/2023
- TREMBLAY Marie-Josée, le 12/10/2023
- MOLINER veuve BIAU Georgette, le 01/10/2023
- XAVIER Jacques, le 11/09/2023



Retransmission du match d'ouverture de la Coupe du monde de rugby aux arènes Barnier organisée par le XV Saint-Rémois



Soirée de présentation de la saison culturelle 2023-2024



Animations naturalistes au lac de Barreau organisées par le service culturel en partenariat avec le service environnement, le PNRA et la CCVBA



Salon du livre de l'association UJUL à la bibliothèque municipale



Sortie du CCAS à Courry dans les Cévennes



Journée des associations



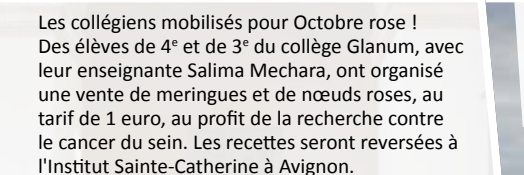
Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants en salle d'honneur de la mairie



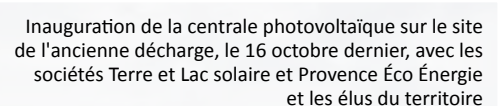
Semaine bouliste au bouldrome municipal René-Luchesi



Présentation du Plan Communal de Sauvegarde au public



Les collégiens mobilisés pour Octobre rose ! Des élèves de 4^e et de 3^e du collège Glanum, avec leur enseignante Salima Mechara, ont organisé une vente de meringues et de nœuds roses, au tarif de 1 euro, au profit de la recherche contre le cancer du sein. Les recettes seront reversées à l'Institut Sainte-Catherine à Avignon.



Inauguration de la centrale photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge, le 16 octobre dernier, avec les sociétés Terre et Lac solaire et Provence Éco Énergie et les élus du territoire



Table ronde sur l'engagement associatif des jeunes avec Florine Bouquet, adjointe au maire chargée des associations